

La Bretagne, dernière de la classe sur le déploiement de la fibre

Après un premier rapport en 2021, la chambre régionale des comptes vient de scruter de nouveau le syndicat mixte Mégalis et le projet Bretagne très haut débit (BTHD). Dernière de la classe en matière d'accès au très haut débit par rapport aux autres régions, la Bretagne doit veiller aux risques d'aléas climatiques et revoir le cadre économique de son projet.

Ouest-France

Modifié le 02/05/2025 à 20h26

Publié le 02/05/2025 à 16h50



La Bretagne achèvera le déploiement de la fibre fin 2026, un an après le délai fixé par l'état. | OUEST-FRANCE

Bien qu'il s'efforce de rattraper son retard en ramenant l'échéance finale de 2030 à fin 2026, [le plan breton de déploiement de la fibre](#) porté par le syndicat mixte Mégalis reste en queue de peloton des collectivités au regard du plan France très haut débit qui fixe l'achèvement des déploiements à fin 2025. « **C'est ce que l'on ne cesse de dire à longueur de temps** », peste Stéphane de Sallier-Dupint (LR), conseiller régional d'opposition.

À qui profite l'économie de la fibre ?

Rappelons que [Mégalis](#), qui associe région, départements et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), pilote la maîtrise d'ouvrage de l'un des plus grands réseaux d'initiative publique (RIP) en France, avec le raccordement de 1,5 million de locaux à l'échéance 2026 pour un coût global qui avoisine 2 milliards d'euros (1 342 € par prise). En revanche, l'exploitation commerciale du réseau fait l'objet d'une gestion déléguée à une entreprise du groupe Orange, baptisée Bretagne très haut débit (BTHD). Comme il l'avait fait quatre ans plus tôt, le rapport pointe un modèle économique à revoir, notamment du fait d'un déséquilibre entre Mégalis et BTHD au profit du second. En réponse dans un communiqué, Mégalis « **s'engage à lancer une mission d'assistance financière, en vue de rediscuter certains aspects financiers de la délégation de service public** ».

Mieux faire face aux aléas climatiques

Par ailleurs, les magistrats soulignent l'exposition du réseau aux aléas climatiques et [les délais de réparation en cas d'incidents](#). « **Le service rendu aux usagers est globalement de bonne qualité. Mais le réseau, essentiellement aérien, est fragile** », souligne le rapport. La tempête *Ciaran*, qui a frappé à l'automne 2023, a laissé des zones sans connexion pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois avant que les réparations ne soient réalisées. « **Pour renforcer la résilience du réseau, une cartographie des risques naturels sera engagée dès la fin des études du déploiement initial, soit d'ici à la fin de l'été 2025** », promet Mégalis.

« La région la mieux fibrée de France »

Un constat que tient à nuancer Stéphane Perrin-Sarzier, vice-président de la région : « **La Bretagne, contrairement aux autres régions, fibre 100 % de la zone dont elle a la charge. Et non 90 ou 95 % comme les autres régions. Ce qui fera de la région, fin 2026, la région la mieux fibrée de France.** »